

CERF-VOLANT DE TRACTION SAISON 2010-2011

RÈGLEMENTS / INFORMATIONS POUR LES VISITEURS

POUR COMPRENDRE LE FONCTIONNEMENT DE NOTRE SITE

1. POUR AVOIR ACCES AU SITE UN REPRESENTANT DE L'ÉCOLE VOILES 4 SAISONS DOIT ABSOLUMENT ÊTRE PRÉSENT.

2. Avant de vous déplacer assurez-vous que le site est ouvert et qu'un représentant de l'école est sur place en consultant notre site web ou notre page facebook ou en nous téléphonant.
3. Accès libre à la pratique du cerf-volant aux riders autonomes avec expérience démontrée, les personnes sans expérience doivent d'abord suivre une formation avec Voiles 4 saisons (même si il s'agit de votre ami (e), conjoint(e), enfant ou autre).
4. L'enseignement et la vente d'équipement sur le site sont réservés exclusivement à l'école Voiles 4 Saisons.
5. En venant chez Voiles 4 Saisons, vous bénéficiez de l'accès à un stationnement, à une cabane chauffée (Accueil), toilette intérieure au kiosque Les Produits d'Antoine (jeudi, vendredi et samedi) et toilette sèche extérieure en tout temps, B-B-Q, réfrigérateur, four micro-ondes, grille-pain et à notre site de pratique du cerf-volant. Un manche à air est installé en permanence au sommet de l'élévateur à grains.
6. **Lors de la première présence, avant toute chose, adressez-vous à un membre de l'équipe Voiles 4 Saisons pour compléter le formulaire d'inscription et d'exonération, et le registre d'accès, et représentez-vous à notre cabane d'accueil pour signer votre départ dans le registre.**
7. Par la suite, à chaque visite, prenez connaissance des dernières informations au tableau, complétez le registre d'accès (à votre arrivée et lorsque vous quittez le site) et payez votre visite quotidienne directement dans la boîte prévue à cet effet.
8. Les modes de paiement sont : Chèque ou Comptant. La cotisation saisonnière est payable en un seul versement et ce, la journée de votre première visite chez Voiles 4 Saisons. Aucune cotisation, quotidienne ou saisonnière, n'est remboursable.
9. **La possession d'une assurance responsabilité individuelle pour la pratique du snowkite est fortement recommandée (une assurance est disponible par l'entremise d'IKO pour les riders certifiés niveau 3 IKO).**
10. Voiles 4 Saisons n'est pas responsable de l'entreposage de l'équipement, des vols, des pertes et des bris de matériel.
11. **L'école Voiles 4 Saisons, en tout temps, se réserve le droit d'accepter ou refuser l'accès à tout individu ne se conformant pas aux règles établies.**
12. Voiles 4 Saisons se dégage de toutes responsabilités quand aux conditions météo et à l'étendue de la saison 2010-2011. Veuillez adresser vos plaintes à notre fameuse... dame nature!!

POUR VOTRE SECURITE ET CELLE DES AUTRES

13. Le port du casque est obligatoire en tout temps lors de la pratique du sport.
14. Les champs comportent des fossés, des clôtures et autres obstacles, consultez le tableau et la photo aérienne du site ou renseignez-vous auprès d'un membre de l'école pour connaître les zones de danger.
15. Respectez les zones de départ et d'arrivée ainsi que les zones d'enseignement, renseignez-vous auprès d'un membre de l'école des délimitations des zones.
16. L'aire d'arrivée/départ doit être libérée le plus rapidement possible, roulez vos lignes si vous prévoyez un arrêt de plus de 10 minutes.
17. Afin d'éviter les chutes et blessures, respectez votre niveau d'expérience et de fatigue.
18. Respectez les règles de priorité (voir affiche des règles de priorité dans la cabane d'accueil).
19. Le leash est obligatoire pour prévenir la collision d'un kite largué avec les autres riders ou obstacles entourant le terrain, à moins que votre kite ne soit conçu avec un système de largage des avants.
20. Connaissez la communication par signaux visuels (voir tableau des signaux visuels dans la cabane d'accueil)
21. Gardez l'œil ouvert sur les autres riders qui pourraient être en difficulté.
22. Aucun contenant de verre n'est autorisé sur le site de pratique du snowkite.
23. Pour éviter les étirements musculaires, prévoyez une période de réchauffement avant l'activité.
24. Il est interdit de pratiquer le sport si vos facultés sont affaiblies par l'alcool, la drogue, ou autres médicaments.
25. Il est fortement conseillé d'avoir sur soi un cellulaire pour pouvoir demander secours en cas d'urgence.

POUR CONSERVER NOTRE SITE PROPRE ET AGREABLE

26. Respectez l'environnement du site, ramassez vos déchets et utilisez les poubelles (déchets et recyclage) prévues à cet effet.
27. Utilisez les toilettes prévues à cet effet pour satisfaire vos besoins naturels, la neige doit rester blanche.

POUR CONSERVER NOTRE PRIVILEGE D'AVOIR ACCES AUX CHAMPS DES PRODUITS D'ANTOINE

28. Voiles 4 Saisons possède une très bonne relation avec les propriétaires des Produits d'Antoine, les cultivateurs voisins et la ville de St-Antoine, soyez donc respectueux envers les propriétaires terriens !!!
29. **TRÈS TRÈS important demeurez sur les terrains autorisés, consultez la photo aérienne pour connaître les délimitations. Restez à l'intérieur des balises qui délimitent le terrain.**
30. Pour le stationnement utilisez les espaces de stationnement réservés à l'école et en tout temps, laissez le stationnement *Les Produits d'Antoine* libre.